



CONSULTATION N° 03/2021

Sélection d'une Agence de Communication
pour la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cap Bon dans le
cadre du projet INTECMED
(ENI CBC MED - B_A.2.1_0063)

Chambre de Commerce et d'Industrie du Cap Bon
10, Avenue Mongi Slim, BP 113 – 8000 Nabeul, TUNISIE
Tél : (+216) 72 287 260 - Fax : (+216) 72 287 417
cci.capbon@planet.tn - www.ccicapbon.org.tn

CONTEXTE

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Cap Bon (CCI Cap Bon), partenaire du projet INTECMED financé par le programme de coopération transfrontalière pour la période (2014-2020), lance une consultation pour la sélection d'une agence de Communication.

PROJET INTECMED

INTECMED «Incubateurs pour l'innovation et le transfert technologique en Méditerranée» vise à développer un **écosystème innovant intégré** au niveau local, qui soutiendra le transfert technologique et la commercialisation des résultats de la recherche. Cela permettra de créer des opportunités, des processus, des recherches et des échanges entre les différents acteurs de l'innovation, notamment entre le système scientifique et l'enseignement supérieur, le gouvernement (notamment au niveau local), le secteur privé (principalement les PME) et également les citoyens.

INTECMED est un projet de coopération entre la Grèce, l'Espagne, l'Égypte et la Tunisie dans le but de booster l'innovation, transférer le savoir-faire et relier la recherche à l'industrie dans la région méditerranéenne. (<http://www.enicbcmec.eu/projects/intecmed>).

LES TERMES DE REFERENCE (TdR)

Les clauses ci-après constituent les termes de référence suivant lesquels la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI Cap Bon) mandate, dans le cadre du projet INTECMED, pour soutenir l'équipe du projet :

- (i) Dans l'exécution des différentes tâches liées aux activités de communication,
- (ii) Dans les aspects de communication, dissémination autour du projet,
- (iii) Dans l'élaboration de supports vidéo en relation avec les activités de communication planifiée dans le cadre du projet INTECMED.

Article 1- Objet de la consultation

La consultation a pour objet de sélectionner une agence de communication dans le cadre du projet INTECMED financé par le programme de coopération transfrontalière ENI CBC MED 2014-2020 en conformité avec sa stratégie de communication et son plan stratégique.

La présente consultation s'adresse à tous les soumissionnaires présentant les garanties nécessaires pour la bonne exécution de leurs obligations conformément aux exigences demandées.

Article 2- Services ciblés :

L'objectif principal de la mission est de répondre aux exigences du programme de coopération, transfrontalière ENI CBC MED 2014–2020 en matière de communication. Pour ce fait, l'agence de communication est appelée à :

- Soutenir l'équipe INTECMED de la CCI Cap Bon dans ses activités de communication et de dissémination,
 - enregistrer et produire des vidéos de 1 à 5 min en relation avec les formations et les événements : reportages, interviews, portraits ... (une estimation de 7 vidéos)
 - animer 1 à 2 événements publics,
- Travailler avec l'équipe INTECMED de la CCI Cap Bon, et ce en coordination, et d'une manière collaborative pour réaliser les tâches suivantes :
 - Définir et exécuter la stratégie de communication autour des événements publics et produire les supports photo et vidéo nécessaires,
 - Soutenir la conception et la réalisation d'événements en ligne (le cas échéant)
 - Élaborer et rédiger les communiqués et les dossiers de presse
 - Assurer la présence des médias écrites et audiovisuelles pour une large couverture médiatique et sélectionner en particulier des médias intéressés par les thématiques en lien avec les centres d'intérêt du projet.
 - Assurer les services de communication en ligne (le cas échéant) :

- Intervenir sur l'animation des réseaux sociaux : Conception et rédaction de contenu afin d'assurer une communication constante avec et vers les acteurs sur les activités et les résultats du projet ;
 - Diffusion d'articles, de vidéos et de photos
- Respecter la section "Communication et visibilité" du Manuel de mise en œuvre du Programme ENI CBC MED ([télécharger le manuel](#))

Les quantités estimées dépendent fortement de la situation pandémique actuelle et de son évolution.

Tableau 1 : Liste des services demandés

	Services	Conditions	Quantités (estimation)
1	Enregistrement, montage et production des vidéos de 1 à 5 min en relation avec les formations et les événements.	En fonction de l'évènement	7 vidéos
2	Animation et modération d'évènement	En fonction de l'évènement	1 à 2
3	Organisation d'évènements médiatiques et préparation des lignes directrices pour ces événements.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la présence des médias écrites et audiovisuelle pour une large couverture. • Sélectionner les médias intéressés par les thématiques en lien avec les centres d'intérêt du projet. 	
4	En collaboration avec la CCI Cap Bon, élaborer les communiqués et assurer une diffusion large auprès de la presse écrite dans les deux langues (arabe et français).	Inclure au moins deux journaux écrits reconnus pour chaque communiqué	

Article 3- Responsabilité des parties au mandat

Il incombe à la CCI Cap Bon de fournir à l'agence de communication sélectionnée, une description du projet et de ses activités avec une planification sur la durée totale du projet.

Il appartient à la CCI Cap Bon de fournir les informations suffisantes et adéquates pour le déroulement de la mission de l'agence de communication.

L'agence sera tenue d'exécuter les tâches qui lui seront assignées sous contrôle du coordinateur du projet.

Un contrat sera établi entre la CCI Cap Bon et l'agence de communication sélectionnée couvrant la durée totale du projet (jusqu'à Février 2023).

Une première avance correspondant à 20% de l'offre financière estimative établie par la CCI Cap Bon, sera versée au compte de l'agence après signature et enregistrement du contrat.

Pour chaque mission définie par l'article 2, la CCI Cap Bon émettra un bon de commande spécifiant la mission, les caractéristiques techniques, le planning, les livrables ainsi que les délais à respecter. L'agence est tenue à informer la CCI Cap Bon de toutes les étapes de réalisation et de l'avancement de la mission. Le produit objet du bon de commande nécessite l'accord écrit de la CCI Cap Bon pour être considéré comme produit fini.

Article 4- Livrables et paiement

L'agence de communication devra remettre à la fin de chaque action de communication ou de dissémination, atelier ou événement, un rapport d'activités (sur un support numérique) résumant les tâches effectuées, avec les photos, vidéos, communiqués et retombées dans la presse.

Un archivage de toutes les actions réalisées sera présenté à la CCI Cap Bon à chaque demande de paiement.

Le paiement de l'agence se fera suite à la disposition d'une facture en 3 exemplaires originaux, et après validation présentation d'un rapport détaillé décrivant la mission menée et rapportant l'impact documenté auprès des médias et/ou les vidéos réalisés et approuvés par la CCI Cap Bon et se rapportant à la période objet de la facture (voir article3).

Article 5- Confidentialité

L'agence de communication est tenue de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information fournie ou collectée relative pour la réalisation des différentes tâches liées à cette mission.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Tout le matériel fournie par l'équipe de la CCI Cap Bon ou réaliser par l'agence reste la propriété exclusive de la CCI Cap Bon.

Article 6- Modalité de soumission

Le soumissionnaire indiquera le montant sur le bordereau des prix en hors TVA en chiffres et en lettres et sur le devis quantitatif et estimatif pour chaque service en précisant le prix unitaire.

Les prix proposés par le soumissionnaire seront fermes, non révisable et non actualisables. Toute offre présentée avec une clause de révision de prix sera considéré comme non conforme aux conditions de l'avis de consultation et sera rejetée.

L'offre doit être déposée directement au bureau d'ordre de la CCI Cap Bon, ou envoyée par courrier recommandée ou rapide poste au non de la Présidente de la CCI Cap Bon à l'adresse suivante : Chambre de Commerce et d'industrie du Cap Bon - 10 Avenue Mongi Slim, BP 113, 8000 Nabeul

Dernier délai : 04 / 01 / 2022

Le cachet du bureau d'ordre de la CCI Cap Bon fait foi

Est rejetée toute offre :

- Parvenue après les délais (le cachet du bureau d'ordre de la CCI Cap Bon faisant foi).
- Non fermée.
- Dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés ou qui ne sont pas présentés conformément aux exigences de l'article 5 de ces TdRs.
- Ne répondant pas aux termes de référence ou dont le participant y a apporté des modifications.

Toute demande d'information sur cette consultation, peut être demandée par email : cci.capbon@planet.tn, au plus tard 3 jours avant la date de remise des offres.

Article 7- Pièces constitutives de l'offre

Le participant soumet l'offre avec les documents nécessaires à la présentation de la candidature. La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend :

- Les documents administratifs (Enveloppe A)
- L'offre technique (Enveloppe B)
- L'offre financière (Enveloppe C)

Les enveloppes A, B et C doivent être consignées dans une enveloppe extérieure, fermée et scellée ne portant que la mention : « **A ne pas ouvrir – Consultation N° 3/2021 – Projet INTECMED – CCI Cap Bon** »

L'enveloppe A : Les documents administratifs

- Le présent TdR paraphé sur toutes les pages, signés et portant la mention « Lu et approuvé »
- Extrait du Registre National des Entreprises (RNE)
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire spécifiant son engagement de ne pas avoir fait et de ne pas faire lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des

présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation et des étapes de son exécution.

- Déclaration d'exactitude des renseignements fournis au titre de cette consultation, dûment signée, conforme au modèle en Annexe 1.

L'enveloppe B : L'offre technique

- Une présentation du soumissionnaire (Annexe 2)
- Une description de l'équipe mobilisée, accompagnée des CV des membres de l'équipe justifiant l'expérience et les compétences nécessaires pour exécuter la mission, objet de cette consultation.
- Une copie des pièces justificatives :
 - Des expériences générales acquises par l'équipe (projets similaires exécutés par l'agence)
 - Des qualifications des membres de l'équipe en rapport avec la nature de la présente mission
- La liste des références (Annexe 3)
- Un spécimen numérique, de travaux réalisés similaires à ceux correspondant aux services du Tableau 1
- Une liste des organisations auprès desquelles, le soumissionnaire a réalisé des missions de communication. Les missions qui ne sont pas appuyées par des justificatifs (contrats, note d'honoraire...), ne seront pas prises en compte.

L'enveloppe C : L'offre financière

- Le bordereau des prix unitaires (renseigné et signé) : Annexe 4

Article 8- Validité de l'offre

Les soumissionnaires seront liés par leur offre pour une période 90 jours, à compter du jour suivant la date limite fixée pour la remise des offres.

Les prix présentés dans l'offre financière, joint en annexe, sont réputés fermes et non révisables pendant toute la durée d'exécution du contrat (durée du projet) et ne pourront varier en aucune manière après la conclusion du contrat.

La CCI Cap Bon peut avant la signature du contrat, négocier le montant de l'offre retenue pour une remise exceptionnelle.

Les soumissionnaires sont également censés avoir recueilli par leur propre soin, et sous leur entière responsabilité, tous renseignements jugés nécessaires à la préparation de leur offre et à la parfaite exécution de leurs obligations.

Article 9- Examen des offres et Méthodologie de dépouillement

Les candidatures présentées dans le délai prévu, seront examinées par une commission compétente auprès de la CCI Cap Bon. Seules les offres remplissant toutes les conditions, seront étudiées.

Méthodologie d'évaluation de l'offre technique : 50 points

Le dépouillement technique sera fait sur la base de la conformité des offres des différents soumissionnaires aux critères suivants :

- Expériences et qualifications pour la réalisation de la mission
- Références générales de l'agence de communication et réalisation de services similaires.

Méthodologie d'évaluation de l'offre financière : 50 points

Le marché sera attribué sur la base des prix unitaires, les quantités pouvant varier à la commande.

L'évaluation de ce critère est basée sur le coût moyen unitaire de l'offre financière qui sera déterminé par la formule suivante :

Article	Prix unitaire
1	A
2	B
3	C
4	D

Formule : $X = (A+B+C+D) / 4$

X est le coût moyen unitaire de l'offre financière.

Le montant pris en compte dans la comparaison des prix est le « coût moyen unitaire » de l'offre.

La meilleure offre financière reçoit la note maximum. Les autres offres auront des notes proportionnelles à l'offre la moins-disante.

Le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score sera retenu.

Dans le cas où une seule offre est valable, la CCI Cap Bon décidera de la retenue ou non l'offre.

Article 10-Clauses de pénalité

En cas de non remise des rapports requis, selon les documents de l'appel avant la date limite selon le contrat, le paiement de la facture peut être annulé et, si le nombre de jours de retard dépasse 30 jours, la CCI Cap Bon peut résilier le contrat. Dans ce dernier cas, les coûts et les pertes survenues en raison de l'annulation du contrat seront chargés sur le compte de l'agence de communication.

Fait à Nabeul le, 23/12/2021

La Présidente de la CCI Cap Bon

Annexe 1 : Déclaration sur l'honneur d'exactitude des renseignements fournis

Je soussigné (nom, prénom, fonction)

Représentant de la société (raison sociale)

Sise à (adresse)

Identifiant unique RNE

Ci après dénommé « le soumissionnaire » pour la consultation N° 03/2021 relative à la sélection d'une agence de communication pour une assistance technique à la communication du projet INTECMED, déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts.

La CCI Cap Bon est en droit de résilier le marché s'il a été établi que j'ai failli à cet engagement.

Fait à, le

Cachet et Signature du soumissionnaire

Annexe 2 : Fiches de renseignement

Raison sociale :

Identifiant unique RNE :

Date de création :

Nom et prénom du responsable :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Moyens humains : (Ingénieurs – Techniciens – Ouvrier)

-
-
-

Équipements :

-
-
-

Fait à, le

Cachet et Signature du soumissionnaire

Annexe 3 : Liste des références

Désignation de l'organisme	Description du marché	Équipements utilisés	Date du marché

Fait à, le

Cachet et Signature du soumissionnaire

Annexe 4 : Le bordereau des prix unitaires

	Services	Conditions	Prix unitaire en HT
1	Enregistrement, montage et production des vidéos de 1à5 min en relation avec les formations et les évènements	En fonction de l'évènement	1min : 1à2 min : 2 à 3 min : 3 à 4 min : 5 min :
2	Animation et modération d'évènement	En fonction de l'évènement	
3	Organisations d'évènements médiatiques et préparation des lignes directrices pour ces événements,	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la présence des médias écrites et audiovisuelle pour une large couverture. • Sélectionner en particulier des médias intéressés par les thématiques en lien avec les centres d'intérêt du projet 	
4	Élaborer en collaboration avec la CCI Cap Bon, les communiqués et assurer une diffusion large auprès de la presse écrite dans les deux langues (arabe et français)	Inclure au moins deux journaux écrits reconnus pour chaque communiqué	

Fait à....., le

Cachet et Signature du soumissionnaire